

LE SERMENT

BUCHENWALD-DORA



N° 98

Mai-Juin
1974

En 1974, comme chaque année, pour les vacances de Pâques, jeunes gens et jeunes filles de France sont venus très nombreux à ce voyage-pèlerinage de la jeunesse qui leur est réservé. Ils ont, à Buchenwald et à Dora, mieux apprécié les réalités du fascisme. Ils ont aussi pu mesurer les souffrances des déportés, le courage qu'il leur fallut déployer pour résister à la déshumanisation à laquelle ils étaient condamnés. Ils ont aussi, à Erfurt et à Berlin, pris avec les jeunes Allemands, des contacts profitables au développement des relations d'amitié entre les peuples des deux pays. (Cliché pris à Postdam le

30 mars 1974.)

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS**

10, Rue de Châteaudun - 75009 PARIS

Téléphone : 878-00-87

C.C.P. : 10.250-79 PARIS

Association déclarée sous le N° 53/688

L'honneur de la France

« ... nous avons été l'un et l'autre, dans des circonstances différentes mais complémentaires, compagnons du même combat. En outre, malgré nos divergences, nous demeurons tous deux désireux de préserver, à travers les vicissitudes des temps, les traditions et, pourquoi ne pas le dire, l'honneur de la France... »

Pierre MESSMER, Premier ministre, à Marcel PAUL.

(Voir en pages 6 et 7.)

NOUS UNIR, VITE !

Mon cher Camarade,

J'ai été particulièrement touché par votre lettre amicale et affectueuse, témoignage de la solidarité qui nous a permis de survivre en camp et qui m'a aidé à surmonter les épreuves depuis mon retour. Entouré par une famille unie et de bons amis, je m'accommode de la servitude de mon appareillage, je suis encore un privilégié à côté de mon voisin assisté respiratoire permanent et peux encore assurer mes responsabilités aux parents d'élèves et comme délégué départemental de l'Education nationale. Notre situation nous donne, vis-à-vis de la collectivité, des devoirs... Dans dix ans, nous aurons été balayés, que restera-t-il de nous, de nos souffrances, de nos espoirs, de ce que nous aurons pu réaliser ? Saurons-nous faire taire nos discordes et nous réunir avant d'avoir tous disparus ? Un espoir me reste car, lorsque nous nous rencontrons individuellement, le même élan fraternel nous pousse l'un vers l'autre...

Pardonne-moi ce bavardage et assure les camarades de mon affectueuse amitié.

M. PERRAIS,
83 - SAINT-AYGULF.

*
**

Une lettre extraite de notre courrier, une... parmi tant d'autres. Et qui, comme tant d'autres, exprime ce que tous nous ressentons, ce que tous nous voulons :

« S'unir avant que nous soyons tous morts... faire taire nos discordes... assurer nos devoirs vis-à-vis de la collectivité. »

Qui donc ne serait pas d'accord ?

Ajoutons que les quelques lignes ci-dessus ont un mérite exceptionnel : elles émanent d'un camarade pour qui les suites de la déportation continuent d'être graves et douloureuses. Il supporte un important handicap de santé sans se plaindre, sans jamais se départir d'un courage qui a plus de valeur encore lorsque l'on se trouve, à chaque instant de l'existence, confronté à une adversité qui ne désarme pas. Une adversité qui ne l'empêche pas de servir la collectivité, qui ne l'empêche pas de dire avec conviction : il faut s'unir et c'est possible puisque deux anciens déportés qui se retrouvent éprouvent le « même élan fraternel, l'un vers l'autre... ».

Ces sentiments, toutes les associations et amicales de camps, réunies à plusieurs reprises veulent les concrétiser en demandant que les céré-

monies qui marqueront la célébration du 30^e anniversaire de la victoire et de la libération des camps soient préparées et effectuées dans l'Union de la déportation.

Elles se sont donc adressées aux quatre fédérations de déportés et d'internés en leur proposant la constitution d'un comité de coordination chargé de mettre sur pied les manifestations du 30^e anniversaire.

Les quatre fédérations ont répondu : aucune ne nie la nécessité et la **possibilité** de l'union. Mais, si la F.N.D.I.R.P. et la Confédération donnent leur accord sans réserve au comité de coordination, par contre l'U.N.A.D.I.F. et l'A.D.I.R. estiment qu'il appartient au gouvernement de jouer le rôle de coordinateur des organisations de déportés.

Nous ne pensons pas qu'il convient de laisser au seul ministre (ou secrétaire d'Etat) des A.C. et V.G. le soin de réunir les associations de la déportation pour les mettre au courant de ce qu'il aura, souverainement, décidé !

C'est la déportation, unie, qui doit discuter et élaborer le message qui, en 1975, serait le plus important, le plus noble, le plus émouvant, que nous pourrions laisser à la France et à sa jeunesse.

Au moment où de par le monde subsistent tant d'injustices, tant d'attein-tes à la libre détermination des peuples, tant de risques de guerre,

où en France comme en R.F.A. ou en Italie, nous voyons tant de mani-festations fascistes ou racistes dont le but est d'attenter à la démocratie,

il faut répondre à la volonté d'union qui anime les rescapés des camps de concentration.

Il est grand temps que la voix de la déportation trouve, dans l'union, des accents émouvants pour dire aux Français : Soyez vigilants, ne renou-velez pas nos erreurs, ne tolérez pas, qu'un jour, un nouveau fascisme submerge le monde sous un flot de honte, de boue, de crimes.

DÉJÀ DIJON SE PRÉPARE A RECEVOIR NOTRE CONGRÈS DE 1975

Ce n'est pas sans émotion que nous nous apprêtons à tenir notre 14^e Congrès national à Dijon. C'est que le recul dans le temps nous ramène à notre 4^e Congrès qui s'était déjà tenu dans la capitale de la Bourgogne en 1955, dix années après l'écroulement sous les coups des alliés d'alors et de la résistance de tous les peuples à l'oppression, du nazisme et de ses alliés. C'était la fin des camps de la mort et de leurs horreurs.

Mais à quoi tient notre émotion ? C'est qu'en relisant nos bulletins de cette année 1955, nous retrouvons les noms et nous revoyons les visages de ceux qui avaient accepté la lourde tâche d'avancer sur le chemin tracé par notre serment d'avril 1945.

Le colonel Frédéric-Henri Manhès, Maurice Jattefaux, Henri Guilbert, Roger Romer, Paul Maury, le commandant Boyer et bien d'autres étaient encore des nôtres.

C'est pourquoi, ce retour en arrière, dans la capitale de la Bourgogne, nous ramène, d'abord, avec ces sentiments d'amitié qui nous sont communs, à nous replonger avec émotion dans nos souvenirs qui auront vingt ans l'an prochain.

Si les temps ont changé et si les jours présents motivent chez chacun de nous de sérieux soucis devant les tentatives de réhabilitation des bourreaux et de leurs complices, Dijon est restée une ville accueillante de congrès.

Imitant le balancier, nous passerons donc de Saint-Nazaire, l'héroïque de la côte atlantique, où nous étions en 1972, à Dijon au centre des maquis des forêts de la Côte-d'Or et de ses nœuds ferroviaires, qui se prolongent dans toute la Bourgogne, où se déploya l'activité de la résistance cheminote.

Comme partout, en France, des stèles, de modestes monuments attestent que cette région est digne de recevoir le Congrès du 30^e anniversaire de la fin des crimes du fascisme. Mais y a-t-il une fin... et nos devoirs sont-ils remplis que nous puissions nous dégager des problèmes de notre temps ? C'est ce que dira notre congrès.

D'ores et déjà, la municipalité de Dijon a mis à notre disposition une de ses belles salles des fêtes à quelques minutes de la gare pour éviter fatigue et perte de temps à ceux qui, nombreux nous l'espérons, viendront se retremper ici dans cette ambiance amicale qui fait l'étonnement de ceux qui ne nous connaissent pas.

Notre congrès se tenant les 4 et 5 octobre, il sera peut-être possible, en soirée, de faire cette extraordinaire pérégrination en cars qui sont eux-mêmes tout un spectacle étant sonorisés, de ce qu'on appelle ici la Côte illuminée, de cette côte des grands crus, avec station à Beaune, la capitale du bourgogne, comme il se doit le verre en main et au château de Clos-Vougeot.

Puis, le lundi 6 octobre, nous irons en cars par quelques vallées et forêts bourguignonnes, sur les chemins qu'empruntèrent les maquisards. Nous nous arrêterons à Lantilly où furent massacrés les compagnons F.T.P. et F.F.I. du commandant Bernard, chef du maquis de l'Auxois, qui sera probablement des nôtres ce jour-là comme il me l'a promis.

Ceux qui aiment les souvenirs d'art seront comblés à Dijon. Sur notre route d'autres centres d'intérêt s'offriront à notre curiosité. Mais nous en reparlerons...

Enfin, la table devrait être à la hauteur de sa réputation et à Dijon et dans la petite ville industrielle de Montbard, la ville de Buffon où nous terminerons ces journées.

Alors ! Rendez-vous à Dijon l'année prochaine. Vos amis vous attendent.

Charles ROTH.

**

PREMIER INSCRIT !

Notre camarade M... A., KLB 20650, est le premier inscrit (avec sa compagne) pour assister au congrès d'octobre 1975.

Bravo... mais demandons à nos amis de retenir cette date sur leur calendrier et d'attendre les indications qui leur seront données pour s'inscrire.



LE MÉMORIAL DE MONTMUZARD

C'est devant ce mémorial que, le 5 octobre 1975, notre Congrès national se recueillera. A travers les normaliens, les ouvriers, les maquisards de la Côte-d'Or massacrés par les nazis, c'est à tous nos frères et sœurs tombés sur le sol de la patrie que les rescapés de Buchenwald rendront un hommage solennel.

A Buchenwald : **Le maintien**

Lors du Congrès du comité international Buchenwald-Dora, nous avons examiné, avec nos camarades de République démocratique allemande les suggestions pouvant améliorer, pour les visiteurs, la connaissance de ce que furent Buchenwald et Dora.

Notre ami Trostorff, ancien interné allemand — il avait vingt-quatre ans à la libération de Buchenwald —, conservateur du camp et du mémorial, n'a pas pu nous donner de renseignement précis sur Dora et le cimetière de Nordhausen.

Néanmoins, nous savons que le dégagement du camp de Dora se poursuit et donnera une meilleure idée de son infrastructure. L'aménagement du cimetière de Nordhausen permettra une digne sépulture aux nombreux déportés français inhumés là, victimes du bombardement de la ville.

La discussion sur le camp et le mémorial de Buchenwald a permis de montrer l'importance attachée à leur conservation par le peuple, la jeunesse de République démocratique allemande.

C'est ainsi que le mémorial a été pris en main par la Fédération démocratique de la jeunesse qui en a fait un chantier d'entretien et de maintien tenu par les jeunes étudiants et ouvriers.

D'importantes réparations sont en cours, notamment l'allée des Nations, et des arbres seront plantés en souvenir d'anciens résistants.

Le musée du camp est maintenant trop exigü. Aussi il est envisagé de l'installer dans le bâtiment de l'Effektenkammer, sur deux étages.

Le premier étage reprendra le musée actuel en l'améliorant et surtout en établissant des inscriptions explicatives en plusieurs langues, dont le français.

Au second sera organisé un musée international avec la participation des pays ayant eu des déportés à Buchenwald. Notre association aura donc à étudier sérieusement cette présentation de la résistance, de la déportation des Français.

Cela va nécessiter un très gros travail et des subventions spéciales du gouvernement de République démocratique allemande. La durée de cette installation est prévue pour trois ans car il y a une transformation importante du local à envisager.

Depuis septembre 1958, plus de six millions de visiteurs sont passés à Buchenwald. Avec 408 000 personnes, 1973 a atteint le chiffre le plus élevé depuis dix ans ; parmi elles, 153 000 jeunes et 127 000 visiteurs venus de quatre-vingt-dix pays.

Pour le seul mois de janvier 1974, 9 812 personnes ont rendu visite au mémorial ; en janvier 1973, il y en avait eu 7 739.

Le film, qui va être modifié, est vu chaque année par environ 250 000 personnes.

Pour administrer et entretenir les 300 hectares de l'ensemble, il y a 65 employés.

Cette conservation, cet entretien, ces projets imposent au peuple de République démocratique allemande une contribution financière importante.

Pour 1973, le budget consacré au camp et au mémorial a été de 1 500 000 D.M., ce qui représente environ 2 700 000 francs de notre monnaie actuelle.

Pour mieux se rendre compte de cet effort financier, il faut indiquer que, pour l'ensemble des nécropoles nationales, le ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre dispose, en France, en 1974, de 8 244 750 F.

du souvenir

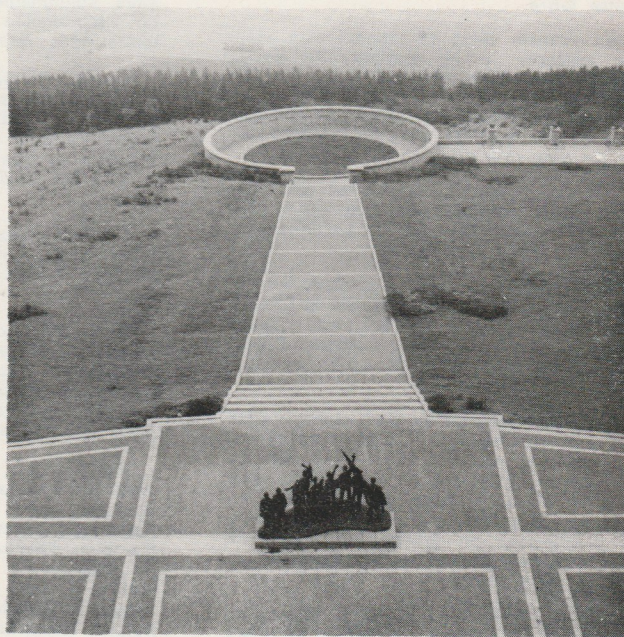
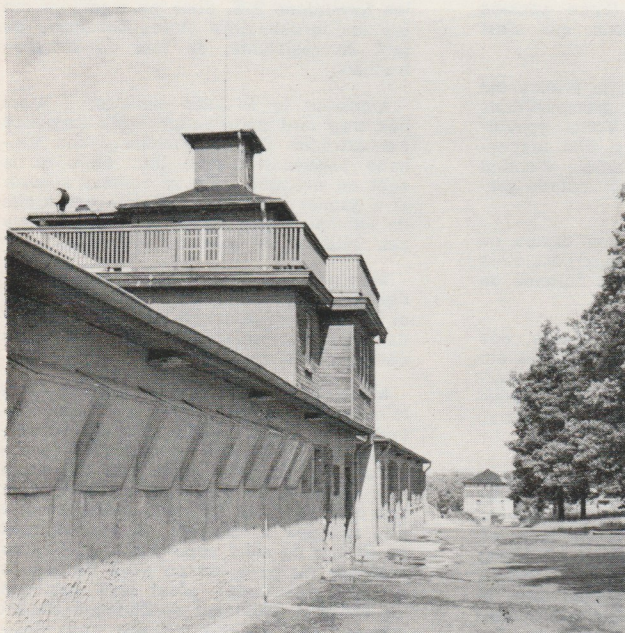
Environ trois fois ce qui est consacré pour Buchenwald, mais la population de R.D.A. est approximativement le tiers de celle de notre pays et Buchenwald n'est pas le seul camp à entretenir, le seul endroit où un mémorial, un monument, une fosse, une tombe, nécessitent argent, travail, efforts.

Lorsque l'on connaît les difficultés de toutes sortes dressées pour éviter la conservation des vestiges des camps de République fédérale d'Allemagne et d'Autriche, ces

quelques chiffres nous font mieux ressentir les efforts accomplis.

Ils nous montrent combien nous devons au peuple de République démocratique allemande, à son gouvernement, à sa jeunesse qui mettent tout en œuvre pour que le souvenir reste vivant, pour que ces témoignages de la barbarie nazie continuent à mettre en garde afin que l'on ne revoie plus jamais cela.

Flo. BARRIER.



270 millions d'anciens francs... voilà les sommes consacrées en 1973 par la République démocratique allemande à l'entretien et à l'amélioration du camp de Buchenwald et du mémorial. Des dépenses considérables pour un si petit pays, des dépenses qui doivent permettre de mieux faire appréhender au peuple allemand et aux visiteurs de toutes nationalités ce que fut le fascisme et pourquoi il faut demeurer vigilant pour éviter le retour d'un passé de honte et de boue.
(Nos clichés : à gauche, les bâtiments de l'entrée du camp (le bunker avec ses fenêtres masquées, la porte, le bâtiment administratif où siégeaient les responsables de l'insurrection) ; à droite, le Mémorial : l'escalier monumental qui mène du charnier (au fond) à la tour. Au premier plan, un groupe : les combattants de l'insurrection.)

UN ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE ...

Le 11 janvier dernier notre ami Marcel Paul adressait au Premier ministre une lettre dans laquelle il affirmait qu'il était du devoir de la France de s'élever contre les tortures pratiquées au Chili et au Sud-Viêt-nam, de tout faire pour sauver les femmes et les hommes « traités comme des animaux à détruire ».

Le 21 du même mois, M. Messmer répondait à Marcel Paul.

Nous croyons devoir, étant donné l'intérêt de ces deux correspondances, la noblesse des sentiments exprimés, le ton mesuré et courtois de leurs auteurs, publier intégralement cet échange de lettres.

Nous le ferons sans les commenter et en prenant acte des efforts de l'ambassadeur de France à Santiago pour sauver des vies humaines, et de l'accueil dans notre pays de nombreux réfugiés du Chili.

Etonnons-nous cependant de deux choses :

— M. Messmer ne parle pas du Sud-Viêt-nam alors que la France, partie prenante dans les accords qui ont mis fin à cette longue guerre d'Indochine, a le droit sinon le devoir, de veiller à l'application desdits accords ;

— M. Messmer écrit : « Nous ne saurions être les avocats d'une seule cause politique... ». Certes, mais le fascisme de la junte militaire du Chili est-ce une cause politique ? Convenait-il vraiment que la France, officiellement, se taise devant tant d'horreurs et tant de sang ? En clamant son indignation à la face du monde, notre pays n'aurait-il pas contribué à sauver davantage d'innocentes victimes ?

LE SERMENT.

S'élever contre les tortures !

Paris, le 11 janvier 1974.

Monsieur le Premier ministre,

C'est un ancien concentrationnaire, ancien F.F.I., déporté résistant à Auschwitz (matricule 186187), à Buchenwald (matricule 53067) qui a décidé de vous adresser cette lettre.

En France, dans le monde, l'on vient de célébrer le 25^e anniversaire de la Charte universelle des droits de l'homme.

Cette déclaration des Droits de l'homme représente le plus bel engagement qui ait pu être pris au nom de l'humanité.

Chaque membre de la société des hommes a le droit de considérer que cette Charte représente sa garantie personnelle, celle des siens.

Or, pendant que se déroulaient les cérémonies du 25^e anniversaire de la Charte, des hommes, des femmes, des jeunes étaient torturés et, pour certains d'entre eux, assassinés. Cela nous le savions, nous le savons tous.

Ceci au Viêt-nam du Sud, ceci au Chili où les tortures et les crimes succèdent aux tortures et aux crimes. Ces faits de tortures et d'assassinats d'êtres humains mis en captivité parce que attachés justement aux principes de liberté qu'affirme la Déclaration universelle des droits de l'homme, me font utiliser le qualificatif de camps de la mort.

Monsieur le Premier ministre, peut-on se taire devant la torture et les assassinats pratiqués dans les camps d'incarcérés politiques au Viêt-nam, au Chili, pour ne citer que ces deux cas, particulièrement, hélas, d'actualité.

Tortures et assassinats que les gouvernements de ces pays ne tentent même pas de contester ; mieux, qu'ils essaient de légitimer au nom du système de gouvernement qu'ils ont institué.

Pour le Chili, est-il possible d'espérer que la voix officielle de la France s'élève à la tribune de l'Organisation des nations

unies pour rappeler que la Charte des droits de l'homme constitue l'un des premiers actes fondamentaux des nations réunies au lendemain de la découverte des crimes nazis.

En demandant la parole à ce sujet, la France ferait honneur au vote qu'elle a émis solennellement lors d'une session de l'Assemblée des nations qui s'est tenue dans notre capitale.

Pour le Viêt-nam du Sud, la France est en plus officiellement partie prenante dans les accords de Genève. Votre gouvernement a donc là, en plus, des responsabilités et des moyens directs d'action en tant que cosignataire des accords précités.

Dans ces bagnes, dans ces camps du Viêt-nam du Sud, plus de deux cent mille prisonniers sont toujours dans l'attente de la mort.

Déjà, à Poulo-Condor et ailleurs, des milliers et des milliers d'hommes ont été assassinés, d'autres périssent de privations et de tortures dans les abominables cages à tigre dont l'existence, elle aussi, n'est pas contestée.

Des Français, parmi ceux qui se sont levés les premiers contre l'asservissement du pays, contre les crimes des occupants nazis, ont connu les camps de la mort. Combien d'hommes, de femmes, d'enfants de France s'y firent massacrer, gazer, mettre à mort dans ces enclos dont le simple rappel des noms nous fait encore frémir : Auschwitz, Buchenwald, Dora, Dachau, Mauthausen, Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen, Struthof.

Est-il utile de rappeler qu'à la libération les survivants, au nom des morts, ont fait le serment solennel de ne plus jamais permettre « ça ».

C'est en raison du caractère de ce serment fait devant les portes enfin closes des chambres à gaz et celles des crématoires à peine éteints que je vous demande, Monsieur le Premier ministre, de faire que notre pays qui a tant souffert

ce que l'Humanité entière a condamné élève officiellement sa voix.

Ce serait le moyen d'honorer le vote solennel des représentants de la France au Tribunal international de Nuremberg, condamnant en bloc, comme auteurs de tortures et de crimes envers l'Humanité, les formations S.S. dont les membres ont été les tortionnaires et les assassins de tant de résistants, de tant de citoyens français.

Monsieur le Premier ministre, il n'est pas trop tard pour parler, mais l'urgence est extrême. Des Vietnamiens, des Chiliens périssent chaque jour alors qu'ils sont un exemple dans le combat à livrer et à gagner pour que la Charte des droits de l'homme ait le caractère universel que ses auteurs ont entendu lui donner.

Mon pays ne peut se taire lorsque politiquement et juridiquement il a le droit et le devoir de parler, le droit et le devoir de s'affirmer solennellement contre les camps de la mort.

Monsieur le Premier ministre, en m'adressant à vous, à vous personnellement, et à vous comme chef du gouvernement, je réponds à un impératif de ma conscience, je crois sentir que cet appel que j'exprime le cœur serré en pensant aux hommes, aux femmes, traités comme des animaux à détruire, et constamment en danger de mort, répond aux sentiments profonds du pays, de ce pays de France qui, de tout temps, s'est levé dès que les droits et l'honneur de l'homme étaient mis en péril. Je suis sûr que vous comprendrez l'angoisse d'un des rescapés de ce que l'on a appelé si légitimement les camps de la mort.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Marcel PAUL,

Combattant volontaire de la résistance, Cité à l'ordre de l'armée pour faits de résistance, Ancien membre du gouvernement de la résistance.

La réponse du Premier Ministre

Paris, le 21 janvier 1974.

Monsieur le Ministre,

J'ai pris connaissance avec intérêt et attention de votre lettre du 11 janvier.

Je tiens à vous dire que je partage votre sentiment à l'égard d'événements frappant, partout dans le monde, des êtres humains au mépris de la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est pourquoi, j'ai souhaité être présent et prendre la parole lors de la célébration du XXV^e anniversaire de cette charte. J'ajoute que je suis d'autant plus sensible aux problèmes évoqués dans votre lettre, que nous avons été, l'un et l'autre, dans des circonstances différentes mais complémentaires, compagnons du même combat. En outre, malgré nos divergences, nous demeurons tous deux désireux de préserver, à travers les vicissitudes des temps, les traditions et, pourquoi ne pas le dire, l'honneur de la France.

Chef du gouvernement, j'ai conservé le même souci. En particulier, j'ai personnellement hâté la procédure de ratification par le Parlement de la Convention européenne des droits de l'homme. D'autre part, au moment où la situation au Chili a pris le tour que nous savons, ai-je décidé, avec l'accord et l'appui de M. le Président de la République, qui porte à ces problèmes une attention personnelle, que notre action s'orienterait comme suit.

Nous avons écarté la perspective d'une rupture des relations diplomatiques entre Paris et Santiago, qui, si elle avait eu lieu, nous aurait enlevé, en droit et en fait, non sans démagogie ni légèreté absurdes, toute possibilité

d'intervention sérieuse et de sauvetage sur place. D'autre part — et cette considération n'est pas la moindre — la France, selon sa doctrine constante et éprouvée, ne reconnaît jamais des régimes, mais seulement des Etats exerçant une autorité territoriale réelle. Ainsi manifeste-t-elle son refus d'ingérence dans les affaires internes des pays et respecte-t-elle l'indépendance des peuples autant qu'elle souhaite voir respecter, par toutes les nations, la sienne.

Cette attitude, en dépit des critiques, a entraîné des conséquences appréciables. Notre pays héberge, à l'heure actuelle, plusieurs centaines d'exilés chiliens, se plaçant de la sorte très loin en tête de ceux qui ont prétendu accorder, parfois bruyamment, aide et refuge aux persécutés. Vous avez pu entendre les témoignages d'amitié que, récemment encore sur les écrans de l'O.R.T.F., nous ont prodigué des réfugiés chiliens de toutes opinions en rappelant l'action humanitaire de notre ambassadeur et de ses collaborateurs à Santiago qui ont agi sur instructions expresses du Gouvernement.

Certes, je sais le caractère souvent inégal ou infructueux de plusieurs interventions. Je dois constater, comme vous-même, que, depuis plusieurs décennies ou, pour être plus précis, depuis 1914, notre univers connaît une flambée de haines raciales, de guerres civiles, avec leur cortège de terrorismes et de fanatismes les plus divers. Aujourd'hui, c'est dans de nombreux pays du monde que les droits de l'homme sont bafoués. Se souvent-on même que la France, à l'histoire si troublée, a naguère connu, elle aussi, l'intolérance ?

Chaque fois qu'il le peut, le gouvernement intervient avec cette discrétion

qui, seule, est efficace, car elle évite de susciter chez nos interlocuteurs des réactions de refus s'abritant derrière un ombrageux nationalisme. Nous n'avons donc pas attendu telle ou telle incitation pour agir en temps opportun, et dans la mesure de notre influence et de nos moyens, auprès des capitales indochinoises, de Tel Aviv, de Damas, de Madrid, de Prague ou de Moscou à propos, notamment, de l'émigration des Juifs soviétiques. D'ailleurs, plaident en notre faveur les nombreux réfugiés de toutes origines qui séjournent en France, posant même, parfois, de délicats problèmes d'ordre public, comme les récents événements d'Espagne le prouvent.

Quoi qu'il en soit, vous pouvez être personnellement assuré qu'à l'exemple de M. le Président de la République, j'apporte à ces affaires, dont celles que vous évoquez, une attention vigilante, dans les conditions indiquées ci-dessus. Mais, il va de soi qu'en de telles circonstances, le crédit de notre pays dépend autant du caractère réfléchi de ses interventions que de sa réputation morale. En effet, nous ne saurions être les avocats d'une seule cause politique. Comme vous le savez, la liberté est indivisible, et aucune priorité idéologique d'aucune sorte ne doit excuser ou passer sous silence les atteintes portées contre elle ici, et, en même temps, en condamner d'autres là.

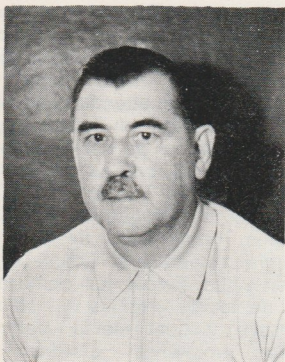
Ainsi suis-je persuadé de rester fidèle à notre idéal commun au service duquel vous avez acquis des titres exceptionnels que je tiens à saluer en vous priant d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre MESSMER.

DU COMMANDO GLAENA AUX COMBATS DE ROSTOKY

par JEAN AMICE (KLB 49570)

Croix d'argent tchèque pour participation aux combats de l'armée de libération tchécoslovaque, chevalier de la Légion d'honneur.



Je suis arrivé à Buchenwald le 4 mai 1944... mais je n'ai goûté aux « joies » de la vie sous les tentes, au petit camp, que durant une quinzaine de jours, car très vite avec quatre camarades de mon convoi j'ai été désigné pour un transport : le commando Glaena « Willy », pour effectuer le montage des baraques du camp en construction.

Nous devons être environ 5 000, en très grande majorité des Juifs, (Polonais, Roumains, Hongrois) occupés dans les usines Zeitz, fabrication d'instruments de précision pour la marine et pour l'aviation.

La discipline était très dure, les appels du soir particulièrement pénibles, la nourriture insuffisante : un quart d'eau chaude le matin, un litre de soupe très claire avec un morceau de rutabaga et le soir une tranche de pain-margarine, saucisson ou deux cuillerées d'un brouet infect.

Au bout de trois mois le camp a été évacué suite à un bombardement de nuit sur la fabrique, lequel n'a heureusement fait que quelques blessés.

Nous avons été dirigés sur le camp de Reimhdorf « Willy » où une partie du convoi travaillait dans une mine de charbon à ciel ouvert. Il fallait extraire le charbon, le charger sur des wagonnets et pousser jusqu'au train où s'opérait le transbordement. Les S.S., à coups de trique exigeaient toujours davantage de rendement et nombreux étaient les Juifs qu'épuisait ce travail inhumain. Beaucoup d'ailleurs étaient ceux d'entre eux qui recevaient des blessures et le revier, beaucoup trop petit et démuné de médicaments, ne pouvait rien ou à peu près.

Un détenu politique allemand qui parlait français me fit embaucher à la cuisine et à mon tour je réussis à faire admettre trois compatriotes « aux pluches » et un au revier, grâce à un Tchèque qui y était employé.

Nous avons formé un groupe de résistance avec comme objectif l'évasion, mais il fallait attendre des circonstances plus favorables.

A partir de la fin janvier 1945 nous avons eu droit aux « éclaboussures » des bombardements sur Leipzig et un mois plus tard la mine a été rendue presque inutilisable par les bombes anglaises ; quelques jours plus tard (le 3 ou 4 mars) c'est au tour de trois baraques du camp d'être détruites. Il y eut de nombreux tués, 450 morts ou disparus. Le spectacle était horrible, des bras, des jambes, des têtes déchiquetées, sanglantes et qu'il fallait charger, toujours sous les coups, dans des camions-bennes.

C'est le 20 mars que le camarade allemand qui travaillait à la cuisine a appris que le camp devait être évacué. Tous trois (avec le Tchèque du revier) nous avons alors décidé de profiter du départ du dernier transport de charbon, le 25 ou 26 mars, pour tenter « la belle ». Nous avons pratiqué une cache dans un wagon et avons voyagé, durant deux nuits et une journée, ayant l'impression de tourner en rond et de repasser plusieurs fois au même endroit. C'est en forêt de Rostoky (à environ 15 kilomètres de Prague) que, sur les conseils de notre ami tchèque qui reconnaissait la région, nous avons sauté du train. Le 30 mars au petit matin, nous avons été recueillis par des maquisards. Trois jours plus tard nous avons demandé à participer aux combats contre les troupes nazies. Cette proposition a été acceptée... non sans quelques réserves s'agissant de notre camarade allemand... Le camarade tchèque avec le grade de capitaine et moi de lieutenant, grade que j'avais en France dans la clandestinité. Le maquis

commandos et au cours des évacuations

suivait, grâce à des communications radio, l'avance de l'armée rouge et aussi de l'armée tchèque qui était en avant-poste. Mes deux amis et moi avons participé à la prise de Rostoky, la nuit, par surprise. Puis nous avons contribué à couper la retraite aux troupes allemandes que l'armée soviétique attaquait dans Prague. Les S.S. pour essayer d'échapper à la tenaille que formaient les troupes soviétiques, tchèques et le maquis avaient pris comme otages des femmes et des enfants. Cela a évidemment accru les difficultés des troupes alliées et contribué à augmenter leurs pertes. Mais, finalement, les nazis ont dû se rendre. Prague, si mes souvenirs sont exacts, a été délivrée le 8 mai 1945.

J'ai ensuite participé, avec la croix-rouge française, à l'évacuation des déportés qui se trouvaient en gare de Prague et de Rostoky et cela jusqu'à la fin de mai. Puis j'ai pris le dernier avion de transport jusqu'à Lyon et le train pour Paris où je suis arrivé le 5 juin 1945... en homme libre !

C'était la joie dans mon foyer, auprès de ma femme et de mon beau-fils. L'après-midi une délégation, avec le maire et le comité de libération du XIX^e, venait fêter mon retour.

Quelques jours plus tard, j'étais décoré à l'ambassade tchèque de Paris pour service rendu à la patrie tchécoslovaque.

Une nouvelle vie commençait...

Tous n'étaient pas nazis ...

... Le 15 avril 1968 à Weteritz en R.D.A., au cours d'un pèlerinage Georges Jouquier, membre de la présidence de notre association, retrouve par hasard, deux paysans allemands qui, en le cachant du 12 au 15 avril 1945, lui et trois autres déportés évadés d'un convoi de l'évacuation, leur avaient sauvé la vie.

Moment d'intenses émotions où reparaissent, très fortes, l'amitié, la solidarité, qui, il y a vingt-trois ans, avaient aboli les différences de race, de parler, d'opinions pour laisser place à la plus intense des fraternités.

Tout cela Georges Jouquier le contera à nos lecteurs dans un prochain « Serment ».



DES JEUNES A BUCHENWALD

Ils sont revenus, les soixante-sept participants de ce voyage 1974. Revenus d'un périple mouvementé, instructif, très las mais la tête et le cœur remplis d'images nouvelles, émouvantes, d'une grande richesse.

Un véritable temps de printemps, une organisation sans reproche de nos amis du « Jugendtourist » et de nos camarades du « Komité antifascist » ont assuré à ce voyage un déroulement des plus intéressants. Pour certains, il manquait le « bifteck frites » et le « petit crème », mais la cuisine aussi fait partie de l'étude d'un pays.

Il faut remercier les associations, les comités d'entreprises, les municipalités, les amis qui ont permis à ces jeunes de voir, toucher, Buchenwald et Dora, et ainsi mieux ressentir ce qu'a été le fascisme, mieux ressentir la nécessité d'en empêcher le retour, d'en imposer la disparition dans les trop nombreux pays où il existe encore.

Les remercier aussi d'avoir permis à ces jeunes, ouvriers et étudiants, d'ouvrir leurs yeux et leur esprit à la réalité d'un pays socialiste, qu'ils ont foulé avec la plus grande liberté, souvent à leur grand étonnement tant sont insidieuses les pernicieuses presse et télévision de notre pays.

Pour la première fois, ce groupe de jeunes a vu enfin flotter le drapeau tricolore sur l'avenue « Unter den Linden », au fronton de l'ambassade de France dirigée par un ancien « häftling » de Buchenwald, M. de Chalvron.

Souhaitons que ce symbole, à la veille du XXV^e anniversaire de la République démocratique allemande, à la veille du XXX^e anniversaire de la libération de Buchenwald et Dora, qui sera solennellement célébré le 12 avril 1975, soit à tout jamais un gage permanent d'amitié entre nos deux peuples, une assurance de paix.

Floréal BARRIER.

Et voici les premières impressions de ces jeunes filles et jeunes gens, écrites sur le chemin du retour, que nous continuerons, agrémentées de photos, dans le prochain numéro :

Utiles enseignements

Le séjour, dans son ensemble, a été très réussi. En une semaine, grâce aux déplacements, aux visites dirigées et aux rencontres avec des jeunes allemands, nous avons appris à connaître ce pays si différent du nôtre.

Tout particulièrement, nous avons pris conscience de la position antifasciste de la R.D.A. concrétisée par la conservation et l'entretien des camps de concentration.

Les visites de Buchenwald et Dora. Visites émouvantes qui nous ont fait revivre toutes les horreurs du fascisme.

Nous garderons un bon souvenir et veillerons à ce que le fascisme et ses méfaits ne se reproduisent plus jamais.

Dominique et Françoise GUISTI, Catherine JACQUIN, Frédérique BOYER, Guislaine COFFINET et Corine PROVOST.

**

Voyage très intéressant qui nous a vraiment fait ressentir les choses affreuses de la guerre qui, j'espère, ne se reproduiront jamais, et que je n'aurais jamais imaginées.

La soirée organisée à Berlin par les jeunes m'a fait découvrir beaucoup de choses qui ne se font absolument pas en France, par exemple, pour les écoles, le sport.

Nous avons eu la chance d'avoir un temps superbe et, grâce à nos promenades, j'ai découvert que l'architecture a été d'une beauté rare.

Nous pouvons aussi complimenter l'Allemagne pour la propreté.

J'aimerais revenir un mois en R.D.A. pour découvrir encore plus de choses que je n'ai pu le faire en huit jours. Mais mon séjour, je ne le regrette pas.

Evelyne DECLEMY, étudiante.

**

Bien que fatiguant, le voyage a été très intéressant et agréable. L'ambiance sympathique, en particulier, la rencontre avec les jeunes d'Erfurt était très bien organisée. La ville elle-même est très jolie.

La visite des camps de Dora et Buchenwald, de la ville de Weimar, Postdam, était très intéressante et nous a aidés à mieux comprendre les Allemands de l'Est et le but de la sauvegarde de ces lieux.

Berlin est une très belle ville, mais la rencontre avec les jeunes a été beaucoup moins agréable qu'à Erfurt.

En somme, j'ai trouvé ce voyage agréable et instructif. Une seule chose à reprocher aux Allemands : la nourriture.

Nicole DCHUSTER, étudiante.

DÉCOUVERTE DE LA R.D.A.

Voyage intéressant à plusieurs points de vue.

Apprendre à découvrir une Allemagne de l'Est autre que celle que l'on nous propose en France. Rencontre d'échanges d'idées aux niveaux d'étudiants et de travailleurs. Prise de conscience face aux camps de concentration et aux souffrances et vexations subies par les déportés.

L'ambiance était très bonne entre tout le monde.

Regrette seulement que les contacts établis à Berlin avec les jeunes ne soient pas plus approfondis faute de temps.

Antoine BONNECHERE, 17 ans, étudiant, LA GRANDE-PAROISSE (77).

**

Un pays charmant, impressionnant, émouvant où les mots « égalité, fraternité » ont leur vrai sens. Ce voyage nous a permis de faire connaissance avec l'Allemagne de l'Est, pays mystérieux pour nous dont nous nous étions très peu préoccupés auparavant.

Cette visite, quoique trop rapide, nous a permis de voir le véritable visage du fascisme. Nous avons pris conscience des crimes de l'hitlérisme, de l'horreur des camps de concentration. Dans la société d'aujourd'hui, et dans celle de demain, on a souvent tendance à oublier ces crimes horribles, odieux, dus au fascisme et à l'hitlérisme.

Bien informés grâce à ce voyage, nous pourrions faire part aux jeunes de France de cette période de deuil qui a ensanglanté beaucoup de pays...

Jean-Jacques LAYANI, 18 ans, lycéen, TOULOUSE (31).

**

J'ai découvert, enfin, avec intérêt la réalité de la R.D.A., mais aussi l'enfer qu'avaient connu des hommes pendant plusieurs années dans les camps.

Malgré le travail qui reste à faire, je crois que ce pays a déjà beaucoup prospéré.

L'organisation de ce séjour était parfaite, nos accompagnateurs fort sympathiques.

La rencontre avec les jeunes Allemands de l'Est ne manquait pas non plus d'intérêt.

Je quitte donc ce pays en emportant le meilleur souvenir possible et en espérant vivement y retourner.

Dominique GRIFFAUT, lycéen.

... VOYAGES - PÉLERINAGES 1974

Instructif, émouvant...

Ce voyage s'est révélé très agréable et très intéressant (instructif et émouvant). Nous avons trouvé l'accueil très chaleureux. Le programme était chargé, instructif. Il nous a permis de mesurer l'ampleur de la lutte antifasciste. La visite des camps nous a vivement intéressés, nous n'y avons pas été insensibles. Ce fut la même chose pour le « mur ».

Ce voyage nous a permis de connaître un pays socialiste et d'essayer de le comprendre à travers les conversations que nous avons eues avec les jeunes.

Françoise HUE, 23 ans, standardiste ; Annette LEGOF, 23 ans, employée de bureau ; Marie-Eve ANDRE, 20 ans, étudiante ; Christiane MORIS, 19 ans, étudiante ; Jean-Yves HAUCÉUR, 21 ans, ajusteur ; Joël DANTO, 27 ans, modeleur ; Luc POSTEC, 20 ans, ajusteur, et Jacques ELASRI, 24 ans, employé de bureau. SAINT-NAZAIRE (44).

*

Voyage dont les enseignements sont à méditer (prise de conscience de ce que furent les camps de la mort, discussion avec les jeunes de la R.D.A., visite d'un pays où l'on a pu constater les énormes progrès réalisés). Très intéressant, on découvre énormément de choses.

Agnès d'HAeyer, 21 ans, étudiante. DUNKERQUE (59).

*

Une fois de plus ce voyage s'est révélé intéressant, émouvant, instructif et distrayant.

Intéressant, car il comporte un programme chargé et varié. Émouvant, car par les visites des camps de concentration et un film documentaire, il nous a été montré objectivement et avec réalisme les horreurs de la guerre, du fascisme et du nazisme. Instructif, car il nous a appris beaucoup sur l'histoire et nous a ouvert les yeux devant le communisme de l'Est qui était assez peu connu par nous tous. Enfin distrayant, grâce à la bonne ambiance qui régnait entre les jeunes et les organisateurs sympathiques, grâce à la liberté qui nous était accordée et qui nous a permis de voir, par nous-mêmes, les mœurs de ce pays quelque peu différents des nôtres.

Colette ICARD, 16 ans, étudiante, LA FARE (13) ; Bernard CARDIOL, 18 ans, étudiant, et Henry MASSOL, 18 ans, étudiant, ROGNAC (13) ; Yves MINO-MATOT, 18 ans, étudiant, LE LAVANDOU (83) ; Michel CHABERT, 17 ans, étudiant, AIX-EN-PROVENCE (13) ; Jacques DECARLI, 16 ans, étudiant, et Jean-Marc FERIOLO, 17 ans, étudiant, BERRE (13), et Françoise DEGIOVANNINI, 16 ans, étudiante, GRANS (13).

DES PLACES ENCORE VACANTES

PELERINAGE N° 3. — Du 6 au 13 juillet 1974 : Erfurt, Buchenwald, Dora, Dresden.

PELERINAGE N° 4. — Du 10 au 25 août 1974 : Erfurt, Buchenwald, Dora, Berlin, Sachsenhausen.

Compte tenu de la « flottaison » du franc, le prix de ces deux pèlerinages est de 575 francs, pour les anciens déportés et ayant-droit et de 725 francs pour les autres participants.

Un acompte de 50 francs doit être versé en même temps que l'inscription, le reste (525 francs ou 675 francs) devant être versé un mois avant la date de départ du pèlerinage. Versements à adresser au compte chèque de l'Association Buchenwald-Dora C.C.P. 1025079 Paris.

Des réserves ...

ON A AIME

— Buchenwald. Très intéressant, assez impressionnant. Le film nous a bien présenté ce que ce camp représentait et ce qu'il avait été. Le mémorial est très beau.

— Rencontre avec les jeunes d'Erfurt. On s'est tout de suite mélangé avec les Allemands. On a pu discuter. C'était sympa. Bonne ambiance.

— La division en deux groupes à Berlin. On a appris à se connaître, meilleur ambiance entre nous - La visite de Berlin en car. Déception devant le mur.

— Nos organisateurs allemands et français, leur présence pendant les visites libres et les sorties. Sympas, très près de nous. Il nous ont organisé des sorties.

ON N'A PAS AIME

— Le discours à l'arrivée sur le quai de la gare à Erfurt ; on n'entendait rien et on était crevé. Inintéressant de savoir qu'une maison est du XV^e ou du XVI^e siècle, ça n'a pour nous aucun intérêt.

— Dora. Moins intéressant que Buchenwald. Trop nombreux pour faire la visite. La rencontre avec les jeunes de Berlin : ratée ! Pas d'organisation, trop de monde, pas de possibilités de discuter, pas de contacts avec les Allemands.

LESCABOURA, MARSAN, WAGNER, VOZELLE, LEONI, BLANCHARD, CAILLEAU Christian et Francine.

SUGGESTIONS

Le voyage en R.D.A. a très bien été organisé, mais nous sommes trop nombreux. Il faudrait faire deux groupes dès le départ ; ceci est possible puisque nous sommes séparés par la suite.

Pour la nourriture beaucoup se plaignent. Nous pensons que c'est inutile de se plaindre, car quand on va dans un pays étranger, c'est pour le connaître dans ses moindres détails.

Marc SOLE, étudiant,
Michèle MOTA, étudiante,
Alain JACOB, tourneur.

*

BIEN

Nombreux contacts avec des jeunes et des moins jeunes. On était assez libres. Il y avait une bonne ambiance à l'intérieur du groupe. Bon accueil dans tous les endroits où nous sommes allés. Les restaurants et les hôtels où nous sommes descendus étaient très bien. Dans l'ensemble le voyage et les visites étaient bien organisés.

MAL

Visites trop rapides. Soirées discothèques, trop souvent, on aurait aimé aller voir un spectacle.

Hélène LUTHAUD, 14 ans, écolière,
Liliane GLEYES, 18 ans, étudiante,
Marc MEYNIER, 17 ans, étudiant,
MARSEILLE (13).

Pas d'accord

Voyage très intéressant que j'avais fait surtout pour voir comment on vit en D.D.R. C'est pourquoi la rencontre avec les jeunes de Berlin fut la « distraction » la meilleure au-delà de la visite touristique et des visites des camps de concentration. Je pense qu'on devrait placer le voyage plus sous le signe de la rencontre et de l'amitié que sous celui des camps et de l'anti-fascisme. J'aurais aimé également des rencontres au sein d'une entreprise industrielle ou agricole pour mieux connaître l'organisation économique du pays.

Je félicite les organisateurs français et allemands pour leur travail et leur bonne humeur.

Bernard COUSIN, étudiant.

Note du « Serment ». — Nos voyages, cher ami, c'est d'abord les camps et leurs horreurs avec comme corollaires le fascisme et l'anti-fascisme. Ensuite, les rencontres amicales avec les jeunes Allemands. Mais ensuite, seulement !

ATTENTION : PÈLERINAGE 1975 !

1975 est le 30^e anniversaire de la libération des camps. Une manifestation aura lieu en cette occasion au camp de Buchenwald le samedi 12 avril 1975 avec la participation des représentants des différentes nationalités déportées à Buchenwald.

Il est probable que nous irons la veille à Dora.

Étant donné le caractère exceptionnel de cette cérémonie, nous avons réservé deux cents places. Le prix ne peut être encore prévu, mais il sera évidemment inférieur aux prix de nos actuels pèlerinages.

Nous demandons à ceux de nos camarades intéressés de se faire inscrire à partir du 1^{er} octobre 1974 en joignant à leur demande un chèque de 50 F.

NOTRE NOUVELLE SOUSCRIPTION

Il est certes ennuyeux de devoir réclamer de l'argent.

Même lorsque cet argent doit servir à de nobles causes. Aussi avons-nous toujours quelques scrupules à faire appel aux sentiments de solidarité et d'amitié de nos amis. L'organisation de la souscription pose pour nous des problèmes d'ordre moral importants.

Nous pesons les avantages... financiers et aussi les quelques mouvements d'humeur que peut provoquer chez certains amis cette relance.

Si les premiers finalement l'emportent, c'est que dans leur quasi-unanimité nos camarades ne manifestent pas d'irritation en recevant les bons de soutien.

La preuve nous l'avons donnée dans les « Serment » n^{os} 95 et 96 en citant ceux de nos adhérents qui déjà avaient commandé (et réglé pour beaucoup d'entre eux) des carnets supplémentaires : deux carnets pour quelques-uns, six pour Mme Berthelot de Rosny, dix pour Alexandre Pivier d'Ussel, vingt-cinq pour Georges Dormois d'Héricourt, cinquante pour Raymond Neuville de Givros.

Ce sont ces camarades qui ont emporté nos dernières hésitations puisqu'ils ont clairement montré que pour eux il ne devait pas y avoir de doute : cette année encore la souscription devait être organisée, avec l'objectif de donner à notre association les fonds nécessaires pour pouvoir continuer ses activités, préparer dans les meilleures conditions les cérémonies du 30^e anniversaire de la libération des camps, lui permettre de ne pas manquer aux devoirs de solidarité envers ceux des nôtres dans le besoin.

Nous sommes d'ailleurs persuadés que cette année encore très nombreux seront ceux de nos camarades qui régleront beaucoup plus que les 15 francs

demandés où qui commanderont plusieurs autres carnets.

Un camarade nous disait : « Je dois la vie à quelques gamelles de soupe dont, durant un temps, alors que j'étais très, très faible, j'ai bénéficié de la part de la solidarité à Buchenwald. Ce carnet de bons de soutien que je vous règle c'est — très petitement, très imparfaitement — un peu de cette soupe alors si précieuse, que je vous retourne pour en faire profiter de plus malheureux que moi... ». En nous disant cela notre ami, dont l'état de santé est précaire et la situation matérielle peu florissante du fait de ses charges familiales, avait les larmes aux yeux. Sa participation, pour lui, était un devoir auquel il n'aurait voulu manquer pour rien au monde.

Ne doutons pas que pour beaucoup de nos amis, il en sera de même.

Ne doutons pas qu'une fois encore chacun répondra à notre appel, y répondra suivant ses possibilités mais d'un même cœur.

Gaby SCHMIDT.



1944 1944
La solidarité au camp (croquis de Jacques Lamy, KLB 42216). Celle que, sous d'autres formes, continue notre association grâce aux bons de soutien.

Notre décision de faire paraître « Le Serment » tous les deux mois — soit six fois en 1974, contre quatre fois en 1970 et 1971, cinq fois en 1972 et 1973 — a été prise sans que nous puissions prévoir le déferlement des augmentations de prix auquel, depuis le début de l'année, nous avons à faire face : charges locatives, électricité et gaz, imprimeur, papier journal, articles de bureau, timbres-poste, etc. toutes choses qui nous touchent directement.

S'agissant du « Serment », le numéro 97 accuse (par rapport au numéro précédent) les augmentations suivantes : imprimeries et papier journal : + 9 % ; routage et expédition : + 40,24 % ! Et les tarifs postaux doivent d'ici peu, subir une hausse importante.

Ajoutons que l'administration des P.T.T. nous met en demeure de faire figurer le code postal sur les fiches qui servent à l'expédition de notre bulletin : soit quelque 200 000 francs anciens de dépenses supplémentaires.

Bref, tout augmente... tout, sauf les cotisations, lesquelles, depuis 1971, sont de 15 francs (et 5 francs pour les familles).

Pendant, durant ces trois dernières années nos pensions militaires d'invalidité ont augmenté. Insuffisamment sans doute, mais enfin elles ont augmenté : rappelons que la valeur du point d'indice (qui détermine celle des pensions) est passée de 10,31 F (1^{er} août 1970), à 14,50 F (1^{er} avril 1974) soit 39,67 % en plus.

D'ores et déjà, si nos recettes ne varient pas, nous allons être obligés d'envisager de sérieuses économies. Sur le personnel ? Non, puisque les camarades qui viennent à l'Association travaillent bénévolement (1). Sur le loyer ?... En fait, l'augmentation des charges (gaz, électricité, etc.) et certains travaux intérieurs indispensables se traduisent par une hausse du loyer de 13,50 % depuis le 1^{er} janvier de cette année. Alors ?, supprimer un ou deux numéros du « Serment » ? Cela nous ne le ferons que contraints et forcés.

Alors nous demandons déjà à tous nos camarades qui ne l'ont pas encore fait de s'acquitter de leur cotisation annuelle.

Une centaine environ doivent 1972, 1973 et 1974. Une lettre particulière leur a été adressée. Ceux qui, sauf raison de force majeure, ne s'acquitteront pas des trois années dues se verront supprimer l'envoi du « Serment », et ce, dès le prochain numéro. Nous le ferons à contre-cœur, mais nous serons obligés de nous résoudre à cette décision.

Nous demandons aussi à nos adhérents qui n'ont pas encore réglé 1973 de le faire très rapidement et bien sûr d'y ajouter 1974.

Ajoutons que ce « Serment » ne précède que de quelques jours l'arrivée, au domicile de nos adhérents, du carnet de bons de soutien. Le règlement rapide de ce carnet, les commandes supplémentaires possibles, doivent nous aider à surmonter les difficultés de trésorerie provoquées par l'augmentation du coût de la vie.

(1) Jusqu'ici l'envoi des carnets de bons de soutien était assuré par les soins de la société de routage expéditrice du « Serment ». Nous avons, cette année, assuré nous-même cet envoi, soit une économie d'environ 150 000 anciens francs... Est-il utile de dire que ce travail — peu exaltant ! — n'a été possible que grâce à l'aide de plusieurs amis de la région parisienne : M. et Mme Sosso, Mme Bar, Mme Roberty, M. Vacas, etc. qui se sont joints aux membres du secrétariat.

Que tous en soient remerciés.

P Ê L E - M Ê L E !

IGNORANTS DE LA RÉALITÉ !

Parce que nous avons vécu la période de l'occupation et de la résistance,

Parce que nous avons connu la prison et les camps,

Nous imaginons difficilement que tant de Français — les jeunes et les très jeunes sans doute, mais aussi parfois ceux de notre génération — peuvent tout ignorer ou tout avoir oublié de cette période...

Nous avons, récemment, été mis en relation avec une religieuse à qui nous avons fait parvenir « L'impossible oublié ».

De sa lettre de remerciements, extrayons quelques lignes :

« ... Depuis plusieurs jours déjà j'ai sous les yeux — dans le cœur plutôt — votre album « L'impossible oublié ». Mes sœurs l'ont regardé avec, pour certaines, la stupeur de la découverte. Surtout parmi les jeunes (une dont le père a été déporté ignorait même le nom de son camp!), c'est vous dire que ces images atroces, sont bien nécessaires pour remettre face à la vérité. Cet album, très sobre dans ses commentaires, est absolument bouleversant, avec des photos peu répandues. Jamais je ne vous remercierai assez de me l'avoir envoyé! Je le passerai à nos voisins et frères, les moines de ...

« Etant chargée de l'information dans notre monastère, j'aurai souvent l'occasion d'y faire allusion et de rappeler ainsi le poids de sang et de souffrances de notre liberté... »

Lignes émouvantes, mais lignes aussi terriblement significatives quant au travail qu'il nous reste à accomplir afin que les horreurs du fascisme soient connues d'un plus grand nombre de nos compatriotes, du plus grand nombre.

La conclusion de cette belle lettre :

« ... Elle est aussi — la vie claustrale, N.D.L.R. — et c'est là son ressort secret, la quête d'un visage, celui mutilé, déformé par les coups, d'un juif supplicié il y a 2000 ans et qui est de nouveau torturé et supplicié dans chaque victime de l'absurde bestialité des hommes.

« C'est cela que je voulais dire à vous qui avez été identifiés — sans le savoir peut-être, qu'importe... — au visage éternel de l'Innocent. A vous qui avez touché à cette terrible et mystérieuse réalité qui fait du malheur innocent le cœur de la condition humaine... »

En s'adressant en des termes si élevés, si humains, à notre association, cette religieuse qui, par nous, découvre la réalité du fascisme, tient à honorer, avec les sentiments d'une croyante, tous nos camarades torturés, assassinés, brûlés dans les camps de concentration. Elle nous rappelle, si nous pouvions l'oublier, que les épreuves que nous avons subies, l'ont été, croyants et incroyants mêlés. Que cette union il faut la consolider, la préserver, afin qu'elle puisse nous permettre de nous adresser avec encore plus d'autorité à l'ensemble de nos compatriotes pour beaucoup si mal informés; ainsi notre engagement du temps de l'occupation n'aura pas été vain, ainsi le sacrifice de nos martyres et la douleur des mères et des veuves, n'auront été ni vains, ni inutiles.

AMBASSADEUR EN R.D.A.

Il ne nous est pas indifférent que l'ambassadeur qui représente notre pays en R.D.A. — M. de Chalvron — soit un ancien de Buchenwald, un ancien qui prit une part active dans le camp à la résistance du collectif français.

Avec Simonin, J. Lloubes, Fleurey et Jacquemard, il est l'auteur du « Rapport de la commission clandestine ». Désignée par le Comité des intérêts français, cette commission, en pleine clandestinité, fut chargée d'établir un rapport ayant pour but « faire le point sur la situation morale du collectif français, sur sa tenue, sur sa valeur; fixer les améliorations matérielles et morales obtenues; s'assigner les dispositions encore à prendre pour mettre les Français en mesure de faire face à l'effort de volonté et de courage que les événements rendaient indispensables. »

Le rapport, achevé et signé par ses cinq auteurs le 31 mars 1945, après avoir été approuvé par une délibération du Comité des intérêts français le 2 avril, fut scellé dans une bouteille et enterré au Zellager le 7 avril. C'est le groupe de choc du bataillon Hoche qui en eut la responsabilité et l'apporta en France le 24 avril 1945. Le « rapport de la commission clandestine » (plus de 3 000 mots) fut reproduit intégralement dans une édition spéciale du *Patriote résistant* de mai 1946.

Ajoutons que Bernard Guillier de Chalvron, en tant que représentant du N.A.P. (noyautage des administrations publiques) assistait à la dernière réunion du Comité français, le 19 avril (donc après la libération) où fut approuvée à l'unanimité la gestion du comité et où ses membres (Manhes, M. Paul, Forcinal, Thomas, Vautier, Jattefaux et Darsonville) furent élus pour représenter le collectif français auprès des autorités américaines. Le procès-verbal est notamment signé par de Chalvron, Brutelle, Balachowsky, Nègre, Sudreau, etc.

Les cotisations

La rentrée des cotisations constitue le sûr baromètre de l'intérêt que nos camarades portent à leur organisation, de l'amitié qu'ils lui manifestent.

2 116 cotisations 1974, le 20 février dernier, pour 1 931 cotisations 1973 l'an dernier sensiblement à la même époque, 2 267 cotisations 1974, le 20 mars contre 2 055 cotisations 1973 il y a un an.

Une rentrée plus rapide et souvent des versements plus importants : une moyenne de 19,94 francs le 20 février et cela alors que le taux réclamé est de 15 francs (et 5 francs pour les familles). Et aussi des camarades qui règlent leur retard.

A ce jour, nous enregistrons : 2 267 cotisations 1974, 2 990 cotisations 1973, 3 060 cotisations 1972, 2 983 cotisations 1971 et 2 832 cotisations 1970.

L'année 1972 a été la première où nous avons eu plus de 3 000 adhérents à jour de leur cotisation. 1973 verra aussi dépasser les 3 000, et cela, malgré les décès que nous déplorons, et nous espérons aussi atteindre les 3 000 en 1974.

Les nouveaux adhérents

Qu'en 1974 les rescapés de Buchenwald et de Dora ignorent encore l'existence de notre association, peut paraître incroyable...

Et pourtant, telle est la réalité.

La meilleure preuve, ces adhésions que nous continuons de recevoir.

Rappelons :

— 103 nouveaux adhérents en 1971 ;

— 201 nouveaux adhérents en 1972 ;

— 119 nouveaux adhérents en 1973 ;

et à ce jour 38 nouveaux adhérents pour 1974.

Demandons, à nouveau, à nos amis qui connaissent des anciens de nos camps, de s'assurer que ceux-ci sont bien membres de notre association. Et signalons-leur que la communication du « Serment » peut constituer un excellent moyen de propagande et de conviction.

UN DOCUMENT SUR BUCHENWALD

JEDEM DAS SEINE ! (A chacun son dû). Telle était l'inscription sur la porte d'entrée en fer forgé du camp de concentration de Buchenwald.

Tel est le titre du beau livre que vient d'écrire Lucien Cariat, combattant volontaire de la résistance, arrêté par la gestapo, torturé et interné.

Son œuvre retrace quelques épisodes de la création du Comité des intérêts français au camp de concentration de Buchenwald (1).

Il s'est surtout attardé sur la valeur du grand résistant que fut le docteur Brau, médecin de La Ferté-sous-Jouarre, arrêté en juillet 1943 et déporté à Buchenwald en octobre de la même année. Radiologue du camp, il est la cheville ouvrière de la résistance française au Révier, où tant de nos camarades ne durent leur salut que grâce à ses actions et à son cœur de grand Français.

Pour cerner de très près la vérité, Cariat eut recours aux Associations de déportés et aux témoignages de camarades ayant collaboré à la création du Comité des intérêts français à Buchenwald. A savoir : le vice-président, Albert Forcinal ; le secrétaire, Marcel Paul, et à quantité de récits d'autres déportés ayant vécu cette période.

Histoire admirable relatant une page glorieuse de la résistance des patriotes français tombés aux mains de l'ennemi, en butte, durant un temps, à l'animosité des autres nationalités, trompées par la propagande insidieuse envers le collectif français.

Ce sont ces hommes, préférant mourir debout plutôt que de vivre à genoux, qui ont redonné à la France, la place qu'elle devait occuper dans le combat clandestin international au camp de Buchenwald. Figure admirable que fut Frédéric-Henri Manhès, aujourd'hui disparu, créateur et président du Comité clandestin des intérêts français et chef militaire de la brigade d'action libératrice.

Mais c'est surtout grâce à l'action de son secrétaire, Marcel Paul, que le Comité des intérêts français trouva sa vitalité. Combattant volontaire et tenace, organisateur hors pair et patriote au

grand cœur, il sut redonner à tous la foi dans la victoire finale et œuvra de telle sorte que la collectivité française conquiert la considération des autres nationalités.

Lucien Cariat, dans son livre, a su décrire cette lutte de tous les instants. Il a fidèlement rapporté ce que fut la bataille clandestine contre l'opresseur S.S. et qui devait aboutir à la libération du camp par les déportés eux-mêmes.

Fidèlement retransmis aussi le serment qui fut proclamé sur la place d'appel les jours suivant la libération :

« Nous jurons, sur ces lieux de crimes fascistes, devant le monde entier

que nous abandonnerons la lutte quand le dernier des responsables sera condamné devant le tribunal de toutes les nations. L'écrasement du fascisme est notre tâche. Notre idéal est la construction d'un monde nouveau dans la paix et la liberté. »

Livre-document exaltant la lutte pour la liberté, évoquant l'enfer du camp de concentration de Buchenwald, il retrace comment des hommes humiliés, bafoués, réduits physiquement, surent mener le combat de tous les instants avec force, ténacité et courage et reconquérir la liberté asservie par les brutes S.S.

Alexis BARETGE, KLB 51594.

Des livres que nous recommandons

On écrit beaucoup sur la résistance et sur la déportation... ce qui paraît indiquer que les Français, et sans doute surtout les jeunes, ont toujours la même soif de savoir et de connaître ce que furent ces années où la France connut les heures les plus sombres de son histoire et aussi les plus héroïques.

Seulement « on » écrit parfois n'importe quoi, le désir de vendre du papier passant alors avant celui d'être vrai. Certains auteurs confondent la résistance avec l'aventure, d'autres noircissent une réalité déjà assez sombre, d'autres encore inventent de toutes pièces. C'est dire combien il est nécessaire de faire un choix.

Nous nous efforçons, pour notre part, de recommander à l'attention de nos lecteurs les livres qui, nous semble-t-il, sont susceptibles d'apporter à eux et surtout à leurs parents et amis, une relation exacte de la vie dans la résistance, les prisons, les camps (1).

« Dans la nuit des prisons », de Louis Gazagnaire, c'est le long périple conté en mots simples, de résistants arrêtés et internés dans toute une série de prisons et de camps français. Les difficultés de cette existence, mais aussi l'organisation de la solidarité et de la résistance, la volonté de s'évader pour

reprendre la lutte contre l'occupant et contre Vichy — un livre où beaucoup des nôtres se reconnaîtront.

« La courte vie, la longue mort de Max Bareil », par Charles-Marie Cardon, un acte de piété à la mémoire de ce jeune homme, promu au plus brillant des avocats, et qui a sacrifié délibérément toute ce que la vie lui promettait pour se jeter dans la résistance. Il sut puiser dans l'amour de la patrie la force suffisante pour résister à toutes les tortures et mourir affreusement supplié sans avoir lâché un seul mot de tout ce qu'il savait. Un livre bouleversant que les jeunes avides de grand destin devraient connaître.

« Un sac de billes », de M. Joffo, le récit émouvant, bouleversant, tendre et ironique de deux petits enfants juifs qui, durant l'occupation, errent, seuls, à travers la France, pour échapper à l'arrestation, à la déportation, au crématore. A l'âge où les enfants jouent aux billes, Joseph et Maurice se déplacent dans un monde hostile et, durant quatre ans, essaient de survivre et y parviennent à force de courage et d'obstination. Un livre qui, à défaut d'être un classique de nos écoles, devrait être dans les mains de nos enfants.

(1) Ces livres peuvent être demandés à l'Association, voir page 3 de la couverture.

CONNAISSEZ VOS DROITS !

Les secours de l'Office des A.C. et V.G.

La période de crise économique et financière que nous vivons actuellement rend les conditions d'existence de certains extrêmement difficile.

Bien entendu, pour tous, le problème de fond reste le respect de la loi du 31 mars 1919 sur les droits à réparation dont nous commémorons en ce moment le 55^e anniversaire. Or, cette loi acquise par les anciens combattants à la suite des hécatombes de la Première guerre mondiale a été tournée à maintes reprises par les gouvernements qui se sont succédés dans notre pays. Aujourd'hui, comme les associations unies au sein de l'U.F.A.C. l'ont démontré la valeur des pensions de réparation étaient, au 1^{er} janvier de cette année, inférieures de 23 % à ce qu'elles devraient être. Et l'augmentation du coût de la vie que tous subissent, tout au moins ceux dont les revenus sont ceux de leur travail ou de leurs pensions, rend les problèmes quotidiens de plus en plus difficiles à résoudre. Pour certains, les choses prennent même un caractère extrêmement dramatique. Sans ralentir ce que nous pouvons faire les uns et les autres dans le domaine de la solidarité, nous croyons utile de rappeler le rôle de l'Office national des A.C.V.G. et des offices départementaux.

Les secours accordés par l'Office national par l'intermédiaire des services départementaux, ont pour but de permettre aux ressortissants dudit office de surmonter des difficultés passagères, imputables à des causes fortuites.

Pour l'obtention de ces secours sont considérés comme ressortissants de l'Office national :

— Les titulaires de la carte du combattant, de la carte du combattant volontaire de la résistance, de la carte de déporté et interné résistant ou poli-

tique, de la carte de réfractaire et les S.T.O. ;

— Les mutilés et réformés de guerre, pensionnés au titre du Code des pensions y compris les catégories assimilées aux militaires : invalides des F.F.I., de la résistance et de la guerre d'Algérie ;

— Les victimes civiles de la guerre pensionnées au titre du Code des pensions ;

— Les veuves de guerre de militaires ou de victimes civiles pensionnées au titre du Code des pensions, y compris les veuves des militaires de la guerre d'Algérie ;

— Les ascendants de militaires ou de victimes civiles pensionnés au titre du Code des pensions. Les ascendants non pensionnés au titre du Code, des militaires ou de civils dont l'acte de décès porte la mention « Mort pour la France » peuvent éventuellement obtenir des secours sur les ressources propres à l'Office national (Bleuet de France).

Outre ces secours ordinaires, il peut être accordé par les services départementaux de l'Office national un secours exceptionnel aux ayants-cause nécessaires des ressortissants décédés ; la demande doit être faite au cours de l'année qui suit le décès.

Pratiquement, il faut demander l'imprimé qui servira à justifier la demande à l'Office départemental avec lequel les associations de déportés et internés sont généralement en relations. Après enquête une commission statut et le secours est accordé ou non si les ressources de la personne dépassent un certain niveau. Disons tout de suite que ce niveau est très modeste ce qui justifie notre action pour que celui-ci soit relevé d'un façon réaliste et humaine.

Ch. R.

LES PENSIONS DE VEUVE

Nous avons indiqué dans le dernier « Serment » que le budget du ministère des A.C. et V.G. pour 1974 ne contenait qu'une seule mesure positive : l'attribution de l'indice 500 pour les pensions (à taux plein) des veuves de guerre âgées de plus de soixante ans.

Mesure certes très partielle puisque n'intéressant que celles de nos camarades les plus âgées. Mais, enfin, positive, à une condition... qu'elle soit appliquée rapidement.

Or, à la dernière échéance trimestrielle, aucun réajustement n'a été effectué.

Qu'attend le ministère pour appliquer cette disposition de son budget ?

Espère-t-il, en attendant le plus possible, avoir demain moins de bénéficiaires à satisfaire ? Ou alors, estime-t-il que les veuves de guerre ont des pensions déjà suffisamment élevées qui les mettent à l'abri des difficultés occasionnées par la hausse des prix ?

Parlons sérieusement, il est scandaleux que plusieurs mois soient nécessaires aux services du ministère pour appliquer cette simple mesure de justice.

Ah, lorsqu'il s'agit de réclamer des « trop versés » on est plus rapide au ministère des A.C. et V.G.

Ministère ou secrétariat d'État ?

Le troisième cabinet Messmer a vu la transformation du ministère des A.C. et V.G. en secrétariat d'État.

L'U.F.A.C., les organisations de déportés et internés, ont protesté contre une mesure qui paraît vouloir minimiser l'importance des problèmes intéressant les A.C. et V.G., problèmes toujours en cours de règlement. Souhaitons que cette mesure ne marque pas le début d'une nouvelle offensive contre nos droits (rapport constant, pension des internés et des ascendants, forclusions, présomption d'origine, etc.).

La valeur du point d'indice

Le point d'indice (dont la valeur détermine le montant de nos pensions) est passé de 13,81 F au 1^{er} janvier 1974 à 14,09 F le 1^{er} février. Les traitements des fonctionnaires « bénéficiant » d'une nouvelle augmentation de 2,25 % le 1^{er} avril, le point passera à 14,40 F (ou 14,41 F) à cette même date.

DANS NOS FAMILLES

NOS PEINES

Nous avons appris les décès de plusieurs de nos amis, ou de parents d'adhérents.

Pierre CHAPELET (KLB), décédé en février 1974 à Rennes.

Elisabeth LAGOURGUE (veuve de Gaston LAGOURGUE, KLB, décédé en janvier 1965), décédée le 31 janvier 1974.

Lionel LEFEVRE (KLB 41733), décédé le 28 février 1974 à Francilly-Selenay (Aisne).

Guillaume LAVEISSIERE (KLB), décédé le 2 mars 1974 à la clinique de Fleury-Mérogis.

Mme Georgette BAZIN, décédée le 22 janvier 1974 à Sainte-Geneviève-des-Bois (mère de notre camarade Auguste GENTELET, veuve de déporté, décédé à Buchenwald).

Pierre PLOQUIN (KLB 14609), décédé le 23 février 1974 à Angoulême.

Mme veuve GUERIF, mère de notre ami François GUERIF (KLB 30580), président de notre amicale de Loire-Atlantique), décédée le 13 mars 1974 à Plaisir (Yvelines).

Louis LE FRAPPER (KLB), décédé fin 1973 à Pontivy (Morbihan).

Jean BELIN (KLB 69051), décédé à Drancy (Seine-Saint-Denis).

Louis GUTH (KLB), décédé à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), en mars 1974.

Aux familles durement frappées dans leur affection nous présentons l'expression de notre très grande peine et les prions d'accepter nos condoléances émues.

NOS JOIES

Des amis nous ont annoncé d'heureux événements qui ont ensoleillé leur foyer.

NAISSANCES :

Lucien BERTOTTO (KLB 38682), son petit-fils Yves Damin.

Jean MALLON (KLB 81142), ses petits-enfants Michaël et Isabelle.

MARIAGES :

Marcel LEMOING (KLB 77716), son fils Serge.
Michel GRECARD (KLB 51208), son fils Serge.
Louis MALIVET (KLB 30685), sa fille.

Aux jeunes mariés comme aux nouveau-nés, bonheur et longue vie.

RECHERCHES

Mme Yvonne Linsig, ancienne déportée, qui a séjourné au camp de Schonebeck, a connu après la libération de ce camp, deux déportés français : l'un se nommait Paul Novak et était de Pau ou Bordeaux. Elle ne se rappelle que le prénom du deuxième : Jean, lequel était ingénieur de Centrale à Paris, avait vingt-quatre ans et dont le père était officier.

A l'époque Mme Linsig s'appelait Laurent (nom de jeune fille) et était de Quimper.

Elle remercie par avance ceux qui pourraient la renseigner sur ces deux camarades avec qui elle désirerait entrer en contact (écrire à Mme Linsig, 15, rue Racine à Belfort).

*
**

Henri Ensergueix recherche pour attestation un marin français qu'il a connu lorsque celui-ci était interné en juillet et août 1943 à la prison de la Riebecstrasse et au Présidium Polizéi de Leipzig, puis à l'usine Hasag à Taucha.

Ecrire à Henri Ensergueix, 29, rue Gravet, 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou téléphoner : 997-43-47.

HONNEURS ET DISTINCTIONS

OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR.

Raoul FLORIS (KLB 44280) de Nîmes, membre du Comité national.

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR.

Ernest BARBAROUX (KLB 20346), Toulon.

Pierre TOUJA (KLB 69949), Lot-et-Garonne.

MEDAILLE MILITAIRE - croix de guerre avec palme.

Charles ROTH (KLB 51236), membre de la présidence de l'Association.

Floreal BARRIERE (KLB 21802), secrétaire général adjoint de l'Association.

Lucien BERTOTTO (KLB 38682), de Lyon.

Jean GORLIER (KLB 108073), de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Rhône.

A tous nos amis, félicitations très sincères, pour ces distinctions.

Ernest BARBAROUX fait très justement observer que sa joie personnelle se double du plaisir et de la fierté que l'Association ressent chaque fois qu'un rescapé de Buchenwald-Dora reçoit la consécration officielle de son engagement, de ses sacrifices.

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

à adresser à l'Association, 10, rue de Châteaudun, 75009 Paris

Je, soussigné :

NOM (en capitales) : Prénom :

Adresse :

demande mon adhésion en qualité de : (1)

DÉPORTÉ RÉSISTANT (2) - POLITIQUE (2) - FAMILLE - AMI

Date et signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Préciser le numéro matricule au camp : et le numéro du bloc : ou le commando :
Joindre au bulletin le montant de la cotisation annuelle : familles 5 F ; anciens déportés ou amis : 15 F (minimum).

NOTRE RAYON LIBRAIRIE

Pour obtenir ces livres, il suffit de nous écrire en adressant mandat, chèque ou virement à notre C.C.P. 10250-79 PARIS.

LA DEPORTATION : L'ouvrage indispensable à tous les déportés, à tous les résistants, à leurs familles, à leurs amis. - L'image terrible d'une réalité que seule les survivants peuvent encore concevoir. -
Relié - 300 pages - plus de 500 documents
Franco : 88 F

"L'IMPOSSIBLE OUBLI : POURQUOI ?" ; album du 25^e anniversaire édité par la F.N.D.I.R.P. - 100 pages, 300 documents.
Franco : 6 F

"DORA" ; brochure sur l'histoire et les crimes nazis commis dans le tunnel -
Édité par C.I.B.D.
Franco : 5 F

"LIVRE BLANC" SUR BUCHENWALD" ; recueil de témoignages sur le C.I.F., la solidarité et la résistance au K.L.B. 450 pages.
Franco : 14 F

"LE GRAND VOYAGE" ; un chef-d'œuvre qui a reçu le prix "Fermentor" (traduit en 14 langues), par Georges SEMPRUN.
Franco : 19 F

"TAMBOUR BATTANT" ; évocation par un peintre, Boris TASLITZKY, qui sait aussi être un grand écrivain. Franco : 8,50 F

"HISTOIRE DE LA GESTAPO", document remarquable que tout le monde doit avoir lu, par Jacques DELARUE.
Franco : 35 F

"LA BRUTE", P. MANIA. Franco : 7 F

"LE PAIN DES TEMPS MAUDITS" ; de Paul TILLARD. Franco : 20 F

"LES MEDECINS DE L'IMPOSSIBLE"
Franco : 23 F

"LES MEDECINS MAUDITS"
Franco : 23 F

"LES SORCIERS DU CIEL"
Franco : 23 F

"LES MANNEQUINS NUS"
Franco : 23 F

Ces quatre volumes sont de Christian Bernadac.

« Nus parmi les loups », de Bruno Apitz, préface de Georges Seguy, un roman bouleversant sur la vie d'un jeune Israélite à Buchenwald. Prix franco : 22 F.

"C'ETAIT AINSI", évocation de Chateaubriant, par Fernand GRENIER.
(nouvelle édition) Franco : 23 F

"7 DANS UN BUNKER", de Charles GOLDSTEIN. Franco : 20 F

"CEUX QUI VIVENT" de Jean LAFFITTE (nouvelle édition). Franco : 28 F

"LES FRANÇAISES A RAWENSBRUCK". Franco : 28 F

"LA DEPORTATION EN AFRIQUE DU NORD" Franco : 23 F

"LA VIE D'UNE FAMILLE FACE A LA GESTAPO" Franco : 28 F

« Chants d'Exil et de Colère », par Julien Unger, ancien d'Auschwitz et de Buchenwald. Franco : 15 F

« Déportation et Résistance Afrique du Nord », par André Moine. Franco : 23 F

L'Affaire de la SECTION SPECIALE Franco : 35 F

Un sac de billes, de Joseph Joffo, franco 30 F.

La courte vie, la longue mort de Max Barel, de Ch.-Marie Cardon, franco 24 F.

Un homme véritable, de Boris Palevoï, 10 F.

Tragédie de la déportation, d'Olga Wormser, 24 F.

Crimes et trafics sous l'occupation, de Delarue, franco 26 F.

Dans la nuit des prisons, par Louis Gazagnaire, 22 F.

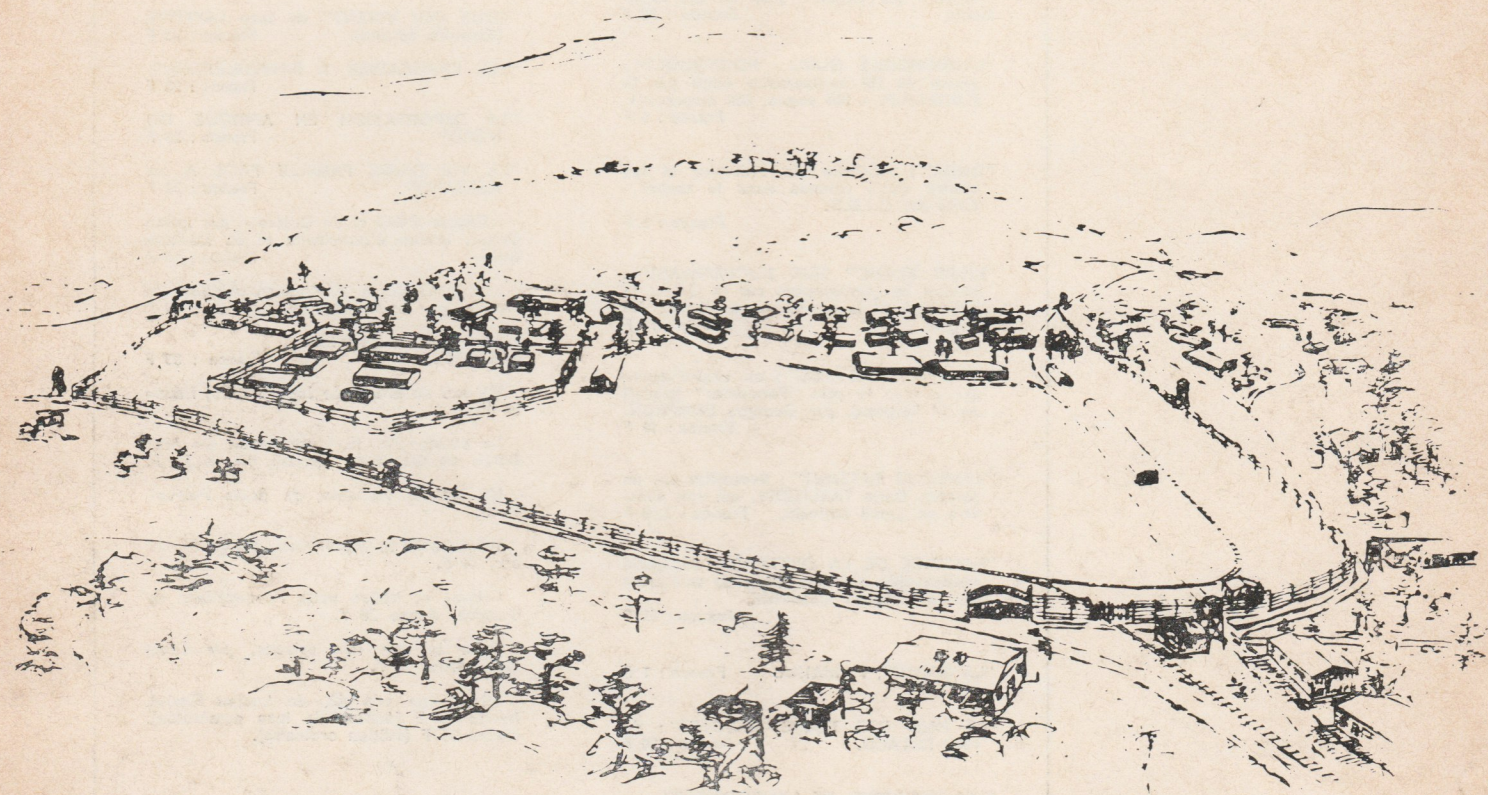
Ici chacun son dû, de Lucien Cariat, franco 50 F (édition de luxe numérotée), franco 35 F (édition ordinaire).

NOS INSIGNES ET MÉDAILLES

INSIGNE DE L'ASSOCIATION, épingle ou bouton. Franco : 2,70 F

PORTE-CLEFS, avec l'insigne du monument. Franco : 3,50 F

MEDAILLE COMMEMORATIVE DE BUCHENWALD, gravée au camp par Pierre PROVOST, tirage bronze. Franco : 11,00 F



LANGENSTEIN, kommando de Buchenwald, où, au cours de l'année 1944, passèrent des centaines de nos camarades. Ce croquis est dû à Hans Neupert, détenu allemand qui a connu de nombreuses années de camp de concentration.